



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 2 octobre 2017

BG2V, CONSEIL DE M6 POUR SON ACQUISITION DU POLE RADIO DE RTL EN FRANCE

BG2V (Hervé de Kervasdoué et Camille de Verdelhan, associés, et Jérôme Albertin, collaborateur senior) a accompagné M6 dans le cadre de son acquisition du Pôle Radio de RTL en France qui regroupe RTL, RTL2 et Fun Radio ainsi que les régies publicitaires IP France, RTL net, et RTL Spécial Marketing.

Avec l'acquisition du pôle RTL, M6 réalise le plus important investissement de son histoire, M6 et RTL représentant respectivement 25 % du marché publicitaire télé et radio en France et a pour objectif de devenir le premier groupe audiovisuel en France.

BG2V a accompagné M6 sur l'ensemble des aspects juridiques (hors fiscalité et immobilier) liés à cette acquisition.

Le cabinet BG2V confirme ainsi son expertise dans le secteur des médias, secteur dans lequel Hervé de Kervasdoué, notamment, intervient depuis plusieurs années auprès de M6 mais aussi d'autres acteurs de tout premier plan.

Intervenants :

Conseils juridique acquéreur :

- **BG2V**, avec Hervé de Kervasdoué, associé et Jérôme Albertin, collaborateur senior, pour les aspects corporate et Camille de Verdelhan, associée, pour les aspects financiers liés à cette acquisition.

Conseil fiscal acquéreur :

- **Arsene Taxand**, avec Denis Andres, associé.

Conseil juridique cédant :

- **Linklaters**, avec Marc Petitier, associé, et Edouard Le Breton, collaborateur, pour RTL.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de plus de trente avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com